



Arrêté du Grand Conseil

Date de la séance du GC : 5 décembre 2024

N° d'affaire : 2024.RRGR.49

Plus de justice pour les membres du personnel célibataires, divorcés ou veufs auprès des caisses de pension du canton de Berne (CPB et CACEB)

Le Grand Conseil du canton de Berne décide :

Adoption comme postulat.

Berne, le 5 décembre 2024

Au nom du Grand Conseil



Dominique Bühler
Présidente

Patrick Trees
Secrétaire général